

Les IAE font du lobbying

Rassembler ou se dissoudre. Alors que l'heure est aux PRES, fusions et autres opérations Campus, tel semble désormais le dilemme auquel se voient confrontés les IAE. D'où leur volonté de prendre les devants et de se positionner en tant que leaders de l'enseignement et de la recherche en management, à même de réorganiser, autour d'eux, différentes formations universitaires aujourd'hui éparpillées au sein de multiples UFR : « les IAE doivent jouer leur rôle de *business schools* au sein des universités. Non seulement en étant centrés sur la gestion, mais en accueillant l'ensemble des sciences appliquées ou humaines et sociales qui peuvent être utiles pour le management », affirme ainsi Pierre Louart, directeur de l'IAE de Lille et président du réseau.

Et de faire valoir les qualités des Instituts : outre les publications de leurs enseignants-chercheurs et leur « capacité de démocratisation réelle de l'enseignement supérieur », « les IAE affichent en moyenne les mêmes résultats en termes de professionnalisation que les écoles privées de commerce ou de management, avec des budgets en moyenne deux fois moindres. Cela signifie que leur productivité est double ! », insiste Pierre Louart.

Le calendrier de cet argumentaire n'est pas laissé au hasard, alors que plane sur l'ensemble du monde universitaire l'ombre du Grand emprunt. Les directeurs des IAE ont ainsi

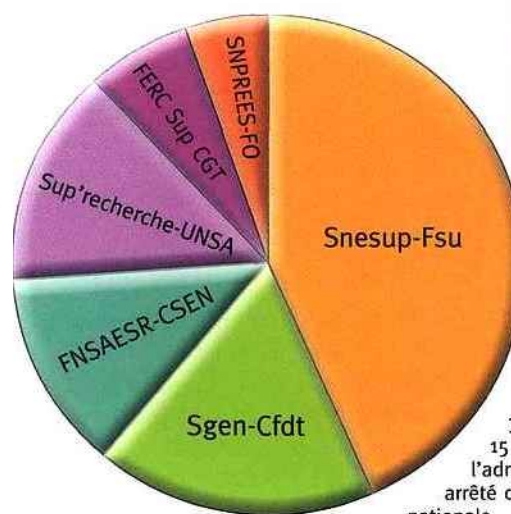
adressé une lettre à Valérie Pécresse. Objectif : « mettre l'accent sur les besoins des IAE, pour que la logique des appels d'offre intègre les demandes des IAE », confie M. Louart. Notamment dans trois directions : permettre financièrement un « développement plus rapide du téléenseignement, de l'aide pédagogique par les TIC et du *e-learning* », « mettre en valeur la recherche en sciences de gestion en l'incluant davantage dans les appels d'offre », et enfin « reconnaître le savoir-faire pédagogique et scientifique des IAE » alors que, avance M. Louart, « le management est considéré comme un domaine de droit commun. Comme si n'importe



Pierre Louart, directeur de l'IAE de Lille et président du réseau des IAE

qui pouvait en faire ». Une façon, donc, pour les IAE de se placer comme autorité en la matière et d'avancer peu à peu leurs pions. En attendant l'arbitrage du gouvernement.

Élections au CTPU



Snesup-Fsu :
43,6 %, 7 sièges
Sgen-Cfdt :
17,6 %, 3 sièges
FNSAESR-CSEN :
12,7 %, 2 sièges
Sup'recherche-UNSA :
14,4 %, 2 sièges
FERC Sup CGT :
6,6 %, 1 siège
SNPREES-FO :
5,1 %, pas de siège

Taux de participation au scrutin :
28,3 %

NB : Le Comité technique paritaire des personnels de statut universitaire compte 30 personnels élus et 15 représentants de l'administration, désignés par arrêté du ministre de l'Éducation nationale.

Source : MESR